

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Léna MARTIN, née le 20 avril
- Louison GANDOSI, né le 21 avril.



ON EN PARLE

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

RAPPEL

Le Service de ramassage des ordures ménagères fonctionne **aussi les jours fériés** (sauf le 1er janvier et le 1er mai).

Ainsi pour l'année 2004, vous devez sortir les poubelles le

lundi 8 mai, le jeudi 20 mai (ascension), le lundi 31 mai (Pentecôte) le lundi 1er novembre et le jeudi 11 novembre.



AFFAIRES SCOLAIRES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire seront prises à l'école, les vendredis 7 et 14 mai entre 16h30 et 17h30, ou sur rendez-vous avant le 1er juin.
tél : 02.35.87.10.70



ACCUEIL DES 5 ANS

Votre école accueille les enfants à partir de l'âge de 5 ans au 31 décembre.

Ainsi, pour cette année, seront accueillis les enfants nés en 1999.

Pour les enfants plus jeunes, les Communes de St Pierre lès Elbeuf et de Caudebec lès Elbeuf les acceptent en principe dans leurs écoles maternelles. Pour plus de renseignements s'adresser à la mairie.

ELECTIONS

Le Maire remercie les personnes qui ont aidé à la tenue du bureau électoral lors des dernières élections.

Il fera encore appel au volontariat pour les élections européennes qui auront lieu le

13 Juin 2004

UNE ARRIVEE A LA REDACTION

Bienvenue à Adeline Charlier qui a rejoint l'Equipe de COM'INFOS.

Elle propose déjà 2 pages dans ce numéro : la recette et la BD'COLO.

Elle apportera le point de vue des ados et nous serions heureux de pouvoir compter quelques ados de plus à la rédaction.

Que ceux que ça intéresse le fassent savoir à la mairie.



INTERNET

la Commune a envoyé un courrier à France Télécom le 12 février avec la liste des demandeurs d'ADSL. Aucune réponse à ce jour. Les diverses informations parvenues en mairie indiquent qu'on arrive à obtenir le « Haut Débit » assez facilement en téléphonant au 10.14

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...

Soirée tartiflette



Quoi de plus approprié que de déguster une tartiflette en cette pleine saison d'hiver ! Les fripouilles de Criquebeuf / Martot ont ainsi convié les parents des enfants du centre de Loisirs à partager un dîner savoyard : assiette montagnarde, tartiflette et crêpes enneigées se sont succédées dans les assiettes de nos convives. Après le repas confectionné par les bénévoles du centre de Loisirs et du comité des fêtes de Criquebeuf sur Seine, la musique et la danse ont pris le relais. Cette petite soirée conviviale a permis de réunir quatre-vingt dix personnes et de récolter un bénéfice de 700 euros, dont nos fripouilles feront bon usage. Un coup de chapeau à tous les participants et remercions également la générosité de M. et Mme DAUTRESME Daniel pour leur don de pommes de terre !

Repas des anciens

Dimanche 7 mars, la salle des fêtes de Martot a accueilli plus de soixante dix personnes pour partager le repas en l'honneur des anciens de notre commune. Cette sympathique manifestation organisée par la



commission CCAS a ravi l'ensemble des participants. Le déjeuner préparé par l'auberge de la gare a su une fois de plus contenté les papilles de chacun. Notons la présence de nos doyens, notre centenaire, Isidorine Dugard et Marcel Quenneville.



Notre poule fétiche n'a pas manqué le rendez-vous tant apprécié des enfants puisqu'une fois de plus elle les a conviés à la grande chasse aux œufs dans le parc du château de Martot. Ce samedi 10 avril, environ soixante quatre enfants

Chasse aux oeufs

de Martot munis de sacs ou de paniers ont gambadé dans l'enceinte du parc pour retrouver les œufs colorés de Roussette. Récompensés de leurs efforts, les enfants ont reçu une cloche ou un œuf garnis. Pour clore chaleureusement cette manifestation champêtre, la municipalité offrait un verre de l'amitié aux enfants et à leur famille.



CA S'EST PASSE A MARTOT ...

TOUR DE NORMANDIE

MERCREDI 24 MARS dernier, le village a accueilli les cyclistes du tour de Normandie. Au 1er passage, la caravane publicitaire annonçait à coups de klaxon l'arrivée imminente des coureurs. Lors des 2 passages, les spectateurs situés à l'entrée de Martot (St Aignan et St Nicolas) ont remarqué et admiré le scintillement des couleurs des maillots portés par les engagés du tour à travers la forêt de bord au cours de la descente de la côte de la Vallée. Sirènes hurlantes, les motards précédant les échappés et le peloton ouvraient le parcours qui avait été modifié en raison des travaux effectués sur la route de St Pierre.



la chasse aux échappés

Les coureurs ont été applaudis et encouragés par les spectateurs et que tout le monde se rassure, le coureur victime d'une chute au carrefour de la 321 a pu reprendre la course.

Le soir, aux actualités régionales, au cours du résumé de cette étape, les reporters de FR3 Normandie ont mis Martot à l'honneur en diffusant une très belle vue des Fiefs.

Félicitations à :

- **Luc BELLIERE** qui a été promu au Grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole en tant que Président de l'Entente Avicole de MARTOT.

- **Raynald CARDON** et **Rémy TASSEL** qui ont été décorés respectivement de la médaille commémorative des opérations de sécurité en Afrique du Nord et de la médaille d'Afrique du Nord.



Les récipiendaires congratulés par Daniel LAFFILLE, maire de MARTOT



Le 30 mars les jeunes virtuoses de l'école de musique de l'intercommunalité ont montré leur talent devant un nombreux public en l'église de MARTOT.

AU PROGRAMME...

Du soleil dans les vacances des fripouilles!

L'équipe du centre de loisirs de Criquebeuf/ Martot travaille actuellement sur la réalisation du programme des vacances d'été 2004.

L'ouverture du centre est prévue le mercredi 30 juin prochain. Les enfants âgés de quatre à treize ans seront accueillis sur deux sites distincts. La structure des plus jeunes est située derrière la mairie de Criquebeuf sur Seine, et celle des moyens/grands est prévue dans la classe mobile au bord de l'Eure.

Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants et propose de multiples activités adaptées à leur âge : création d'objets, grands jeux, activités sportives, sorties piscine, parc d'attraction et mini camps pour les plus grands feront le quotidien de leurs vacances. Les fripouilles n'ont pas fini de s'ennuyer !

Pour toutes informations sur le centre de loisirs, contacter Mme DAVOUST Valérie au 02 35 81 40 41.

Le centre de loisirs est ouvert chaque mercredi et pendant les vacances scolaires. Il ouvre ses portes à 8H00 et ferme à 17H30. Les enfants ont la possibilité de venir à la demi-journée ou de manger au restaurant scolaire. Le prix de journée varie en fonction des ressources (barème de la caisse d'allocations familiales). Les fiches inscriptions sont insérées dans les programmes disponibles en mairie.

La Commune de Martot vient en aide aux familles habitant la commune en prenant à sa charge la somme de 20% du montant total de la facture (hors cantine). Cette participation non négligeable devrait réduire le coût parfois élevé des activités de loisirs et permettre à tous les enfants de Martot de profiter pleinement de leurs vacances scolaires.

AU PROGRAMME

Festival « l'été en bord de Seine »

Du **samedi 3 juillet au vendredi 9 juillet** inclus, la Communauté de Communes Seine-Bord nous proposera plusieurs spectacles sur le thème de l'Europe Centrale. Réservez ces soirées qui débiteront avec le merveilleux POPECK dans:
« le rôle pour vous » à Alizay.
Les détails de la programmation vous seront communiqués ultérieurement.

Collecte des encombrants.

Le ramassage aura lieu le mercredi 16 juin 2004.

Sortir les encombrants la veille au soir.

Gravats et déchets verts non collectés.



Commémoration du 8 mai 1945. Samedi 8 mai, à 10h15
Rassemblement au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle des fêtes de Martot

le 5 mai de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00



AU CONSEIL

Comptes Administratifs :

Les comptes Administratifs 2003 laissent apparaître les excédents suivants qui seront repris dans les différents budgets primitifs.

COMMUNE : 127 234 € . ASSAINISSEMENT : 10 893 € . C.C.A.S : 846 €

Budgets primitifs :

C.C.A.S : 8 846 €

ASSAINISSEMENT : Equilibre en section d'exploitation à 58 250 € et à 45 256 € en section d'investissement.

Fixation de la part communale par m³ d'eau à 0.7977 € et reversement à la Générale des Eaux qui est responsable de la gestion de la station d'épuration de 0.7767 € par m³ . (La somme de 0.021 € par m³ qui revient à la Commune est utilisée essentiellement pour l'entretien des réseaux d'eaux usées.)

COMMUNE

Fonctionnement : 449 122 €

Investissement : 342 079 €

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux : à savoir : (entre parenthèses les taux moyens départementaux)

Taxe d'habitation : 6% - (11,67 %) ; Foncier bâti : 11% - (24,83%) et Foncier non bâti : 30 % - (40,88 %).

Principaux achats et travaux :

- Mairie : Photocopieur couleur et Ordinateur : 10 609 €
Panneaux affichage pour élections : 1 000 €
- Salle Communale : Matériel de sonorisation : 850 €
Mise en conformité électrique : 11 000 € (subvention de 40 %)
- Local Technique : Epandeur pour engrais et sel de déneigement : 1 900 €
- Ecole : Petit local pour le rangement du matériel et des vélos : 12 642 €
- Eglise : travaux de couverture : 8 000 €
- Voirie : 93 000 € (Réfection de la place et des rues et des trottoirs du quartier St Pierre-La Garenne et amélioration du réseau d'eaux pluviales dans la résidence St Aignan.)
- Mise en souterrain des réseaux : 130 000 € (Quartier St Pierre – la Garenne)
- Espaces Verts : 3 000 € (poursuite de l'achat de jardinières)
- Plateau Sportif : Aménagement d'un « espace jeux » pour les petits : 9 000 €.

Aide Financière pour les enfants fréquentant le Centre de loisirs :

Pour faciliter la fréquentation du Centre de Loisirs de Criquebeuf-Martot par les enfants de la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'apporter une aide financière aux parents : la participation communale qui a été établie à 20% des frais engagés (hors cantine) sera valable aussi bien pour les grandes vacances que pour les petites.

Achat d'un terrain

Achat d'un terrain au lieu-dit « Le Clos du Bec » (terrain en face de la station d'épuration) pour la somme de 3 000 €.

Participation pour installation téléphone

Décision d'apporter une aide financière pour l'installation du téléphone au domicile d'une personne âgée, pour des questions de sécurité.

Chiens errants :

Des plaintes concernant des chiens sont parvenues en mairie. Le Conseil charge le Maire de convoquer les propriétaires afin de leur rappeler leurs obligations .

AMICALE ECHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

SUCCÈS INCONTESTABLE :

Pour le 22ème LOTO de l'Amicale du dimanche 1er février, à l'arrivée des organisateurs à 12h45, une foule était déjà amassée devant l'entrée de la salle des fêtes si bien qu'à 13h30, nous avons dû afficher « **complet** ». En catastrophe et afin d'accueillir le maximum de personnes, nous avons décidé d'ajouter du matériel de salon de jardin. Néanmoins, nous estimons qu'une centaine de personnes ont été contraintes de déclarer forfait par manque de places.

Dès 14h, comme de coutume et dans une superbe ambiance, ce n'est pas moins d'**une centaine de lots** qui ont été mis en jeu et emportés par les amateurs de la région venus tenter leur chance.

Pour cette occasion, l'estrade de la salle des fêtes avait été transformée en gigantesque vitrine afin d'exposer l'hyper dotation de lots dont : 2 téléviseurs couleur, lecteur DVD, four micro-ondes, service de vaisselle, etc..., sans omettre les fameuses bannettes à linge garnies d'une trentaine de produits alimentaires (de l'entrée au dessert) et évidemment les gargantuesques filets de légumes d'hiver offerts par des maraîchers pour conserver la renommée de notre commune.

Cette année et pour la 1ère fois, l'Amicale a dédié une série spéciale à l'Association « **TI'TOINE** » afin de collaborer aux actions de recherches et d'acquisition de matériel médical destinées principalement aux jeunes atteints de maladies génétiques. Ce geste fut apprécié par l'ensemble de l'assistance et l'intégralité de la recette de cette série spéciale dont le montant s'est élevé à 500 euros a été remise à **Lionel CAZIN**, Président de cette Association qui n'a pas omis de remercier avec émotion les joueurs et les membres de l'Amicale, en leur donnant rendez-vous le dimanche 2 mai, à partir de 13h à l'Abbaye de Bonport.

D'ores et déjà, l'Amicale vous convie à son Super Loto du 1er dimanche de février 2005 et vous conseille de prendre vos dispositions pour arriver de bonne heure afin d'avoir des places.



Les gagnants de la série du gros lot :

Jeannine BAILLY de Montaure

Yves LEROYER de Caudebec les Elbeuf

*Marie Thérèse MARTIN de St Pierre les Elbeuf
(représentée par son mari)*

AMICALE ECHOS

ACTIVITÉS PRÉVUES

1er et 2 mai 2004 : Voyage à JERSEY

48 personnes auront le plaisir de découvrir ou de redécouvrir cette île Anglo-Normande.

SPORTS « DÉTENTE »

L'Amicale organise un après-midi « **MULTI-SPORTS** » ouvert à **TOUS** (jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes) qui se déroulera sur l'espace du plateau sportif le **samedi 15 mai 2004**.

Différentes rencontres (*volley, basket, football*) vous seront proposées et un tournoi de pétanque sera organisé.

Rendez-vous à **14h** sur l'Espace Sportif pour la constitution des équipes.

Supporters, n'hésitez pas à venir nombreux pour encourager les joueurs.

Après l'effort le réconfort !!

L'Amicale vous propose de participer à la soirée **DÉTENTE** en la salle des fêtes le **samedi 15 mai 2004 à partir de 19h30**.

Organisation : entrée gratuite, apéritif offert, chacun apporte son pique-nique (*possibilité de boissons sur place sauf vins*) puis soirée dansante. Au cours de cette soirée, il sera procédé à la vente d'enveloppes de tombola.

FOIRE À TOUT

L'Amicale a le plaisir de vous inviter à sa **13ème FOIRE À TOUT** qui se déroulera le **jeudi 20 mai de 9h à 18h** sur le terrain de la salle des fêtes.

Possibilité d'inscription au ☎ : 02 35 77 66 85 en fonction des emplacements disponibles.

IMPORTANT : Si les emplacements réservés ne sont pas occupés à 8h30, nous en disposerons.

Nous comptons sur votre compréhension pour respecter l'arrêté municipal concernant le plan de circulation routière.

ECHOS SCOLAIRES

Les textes sont écrits, tapés et mis en forme par les élèves de la classe des grands.

CLASSE DE MONTAGNE / NEIGE

VISITE A LA FERME DU « PRE-CLOS ».

L'ÉLEVAGE

Ils élèvent des vaches : il y a la race Bretonne et la race Abondance. Elles sont élevées pour le lait.

Ils élèvent aussi des cochons en été à l'alpage

L'hiver les vaches vivent dans l'étable. Elles mangent du foin.

L'été les vaches partent dans les montagnes. Elles se nourrissent de l'herbe des alpages.

Avec le lait, on fait du fromage.

LA FABRICATION DU FROMAGE : LE BORGÉ

Le fermier traite les vaches tous les matins et tous les soirs.

Il met le lait dans un récipient.

Le lait est mélangé et chauffé puis on ajoute de la présure.

Le lait va cailler.

La fermière récupère le petit lait, elle coupe le reste avec le tranche-caillé. Elle prépare le fromage avec le caillé qu'elle met dans des moules.

Il faut laisser égoutter, puis les fromages sont démoulés et mis à sécher.

Les fromages vont sécher dans une cave pendant 2 à 3 mois.

On les a dégustés avec plaisir !!

LES METIERS DE LA MONTAGNE

-A quel âge peut-on être moniteur de ski ?

Pour être moniteur il faut avoir au moins 18 ans

-Que faut-il comme formation ?

Il faut savoir très bien skier et savoir apprendre aux autres.

Il faut passer des concours.

-Est-ce que les handicapés peuvent faire de la luge ou du ski alpin ou de fond ?

Les handicapés peuvent faire de la luge ou du ski.

-Qui est-ce qui conduit les chasse-neige ?

Ce sont les ouvriers de la commune ou du département ou la DDE.

Qui s'occupent des skis ?

Le personnel du magasin de location qui loue les skis.

Les cours de ski



On a loué les skis et les casques à Valloire.

Les moniteurs nous ont emmenés à la Sétaze.

Les moniteurs nous ont appris à mettre les skis.

On a été sur les pistes avec le tire-fesses et on a pris le télési.

On est descendu de la montagne en ski en faisant le chasse neige la première fois.

Après on a descendu la piste verte puis la bleue et enfin la rouge.

On a pris les télécabines et on a skié aussi au Crêt de la Brive.



Soirée à la salle des fêtes du 2 avril 2004



Marie a demandé à sa chorale de bien vouloir venir chanter à la salle des fêtes.

La chorale a chanté 8 chansons seule.

Nous avons chanté « rumbali » seuls et après avec la chorale.
Capucine, Justine, Jimmy, Bérénice et Maëva ont accompagné avec des instruments de musique.

Il y avait deux groupes, ils chantaient en canon.



A la fin les enfants ont chanté avec les adultes de la chorale.

Nous avons aussi exposé nos photos et nos documents sur la classe de neige.

La mairie a offert un vin d'honneur.

Préparation des gâteaux à l'école pour la soirée

Nous avons préparé des gâteaux.

On s'est mis par groupes.

On avait des ingrédients et des recettes.

Avec Alizée des groupes ont fait des madeleines, d'autres groupes ont moulé du chocolat en forme de coquillages, de poissons et de lapins.

Patrick nous a fait 26 pizzas (dont une ratée...)

Les petits aussi ont cuisiné des gâteaux.

Le soir on a tout bien vendu à la salle des fêtes.

On espère que vous vous êtes bien régalez !!!



LE SAVIEZ-VOUS ?



La **S.A.P.O.** (Société d'Aviculture de la Porte Océane) a pour but de promouvoir l'élevage de sélection afin de sauvegarder les différentes espèces de nos basses-cours.

Grâce à l'organisation d'expositions d'animaux sélectionnés, cette société permet de présenter ces races au public.

L'exposition permet de primer les sujets qui se rapprochent le plus du standard.



LES POULES

Pour la poule, les juges vont s'intéresser : à la race, l'origine, l'aspect général, le descriptif détaillé (tête, œil, cou, poitrine, dos, queue, pattes, plumage), la variété, la couleur, les dessins, les défauts graves et le diamètre de la bague.



Un peu d'histoire...

La domestication de la poule a commencé en Inde puis s'est étendue en Chine.

Elle fut introduite en Europe au VI^e siècle avant J.C.

Le terme de basse-cour provient du lieu où les domestiques élevaient les poules dans les châteaux au Moyen-Age.

L'élevage des volailles s'est énormément développé sous le règne de Henri IV.

Au siècle dernier, dans les campagnes françaises, chaque famille possédait une basse-cour.

Les races ...

Bien adaptées à leur terroir, les poules ne produisent le meilleur d'elles-mêmes que dans les régions offrant les conditions d'élevage identiques à celles où elles ont été créées.

La poule de basse-cour est pour tout amateur, le premier élevage. Pour se lancer, il faut disposer de quelques mètres carrés d'herbe, d'un bon abri et acquérir un parquet de volatiles.

J'ai descendu dans mon jardin

Printemps au balcon



Le printemps est là : il est temps de donner un peu d'engrais aux plantes.

Un engrais organique liquide fera l'affaire, en commençant par un apport très dilué.

Puis durant toute la belle saison, faites des apports tous les quinze jours à trois semaines.

Pour stimuler la croissance des plantes vous pouvez aussi préparer une tisane d'orties beaucoup plus facile à utiliser que le purin d'orties -voir Com.Infos avril 2003-

Donc recette de la tisane d'orties :

Mettez environ 200 g. d'orties piquantes fraîches dans 1 litre d'eau froide

Faites chauffer jusqu'à ébullition

Laissez alors infuser de 10 à 20 minutes

Filtrez, ajoutez 9 à 10 litres d'eau et pulvérisez le mélange sur le feuillage des plantes.

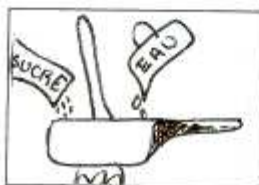
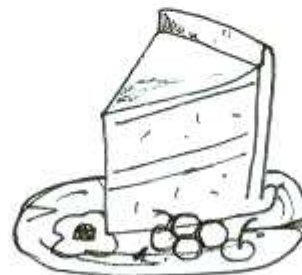
C'est meilleur chez la voisine.

Recette du Fondant au chocolat et au caramel :

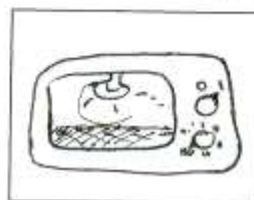
Friandise des enfants, péché mignon des plus grands et consolation des cœurs chagrin , ce petit concentré de plaisir fait fondre toutes les générations !

Ingrédients pour 6 personnes (préparation : 15 min / cuisson : 30 min)

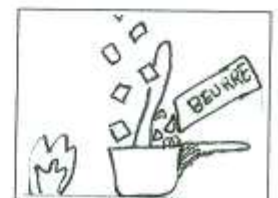
- 225g de chocolat noir
- 180g de sucre en poudre
- 150g de beurre
- 4 gros oeufs



Préchauffez le four à th.6 (180 °)



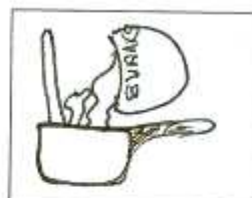
Versez le sucre dans une casserole avec un peu d'eau, mettez à feu doux pour faire du caramel



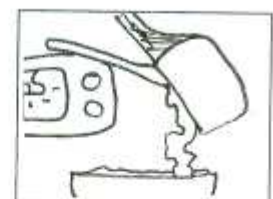
Hors du feu, ajoutez le beurre en morceaux en remuant bien pour liquéfier le caramel. Ajoutez le chocolat coupé en carrés



Cassez les œufs et insérez les jaunes un à un dans le chocolat .



Montez les blancs en neige avec une pincée de sel et incorporez-les délicatement à la préparation.



Beurrez un moule à manqué de 22cm ; versez-y la préparation ; laissez cuire 25 à 30 min au four.

Démoulez tant que le fondant est chaud. Mais servez froid !

Conseil: utilisez du beurre demi-sel pour une saveur encore plus originale. Servez avec des cubes de mangue fraîche ou des quartiers d'orange déposés tout autour du fondant !

Bon appétit !

Adeline

LA ED'CALO



POUR ÉVITER cela, déposez vos taillis de haies et de gazon dans les endroits réservés à cet effet !!! (ECOSYS: déchetterie de Criquebeuf)



EN BRÛLANT vos déchets verts dans votre jardin vous polluez l'air et...
VOUS GÊNEZ VOS VOISINS!

Adeline

... Et vous trouvez ça drôle ?

Le père de Toto est convoqué à l'école :
 - Monsieur, votre fils copie, lui dit la maîtresse.
 Lors de son contrôle, à la question « Qui était le roi des Francs ? », il a répondu « Clovis », comme son voisin.
 - Mais c'est la bonne réponse !
 - Oui, mais à la question « Qui a cassé le vase de Soissons ? », son voisin a répondu « Je ne sais pas » et votre fils « Moi non plus » !



MOTS CROISES par Monique Caillou

Horizontalement :

- 1- Vous êtes en train de le lire
- 2- Marier ou relier
- 3- Tête aromatique – Haut de l'arbre
- 4- Murmurer comme les vagues
- 5- Permet de faire du rangement – Arrivé à la vie
- 6- D'alcool : non, de joie : oui
- 7- Va peut-être prendre un bain – Notre département

Verticalement :

- A- Petite pluie que nous connaissons bien
- B- Ouvrez-le ! – Plus qu'aperçu
- C- Sûrement pas suédoise
- D- En latin – Gras en Normandie
- E- Fait-elle des salades ?
- F- Baigné dans l'huile – Appris mais peut-être oublié
- G- Diriger
- H- Mesure de bois

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

Le compte est bon

Il faut trouver le résultat demandé en se servant des nombres proposés et en utilisant l'addition, la multiplication, la soustraction et la division.

930

avec

75 – 100 – 8 – 9 – 3 – 6

551

avec

5 – 50 – 2 – 25 – 2 – 1

607

avec

50 – 2 – 6 – 10 – 3 – 1

A	B	C	D	E	F	G	H	
1	C	O	M	I	N	F	O	S
2	R	E	U	N	I	R	T	
3	A	I	L	G	I	M	E	
4	C	L	A	P	O	T	E	R
5	H	T	R	I	N	E		
6	I	V	R	E	S	S	E	
7	N	U	E	E	U	R	E	

Solutions des jeux
 Le compte est bon :
 930 → 9x100=900 8x3=24 24+6=30 900+30=930
 511 → 5x2=10 10x50=500 25x2=50 50+1=51 500+51=551
 607 → 50x2=100 100x6=600 10-3=7 600+7=607

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Chasse aux oeufs



Une partie du Conseil d'Administration de l'Amicale



Chorale des enfants de l'Ecole



Repas des Anciens



Information transmise à la demande de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure.

Amiante : une surveillance médicale post professionnelle

En Normandie des milliers de personnes ont été exposées à l'amiante pendant leur activité professionnelle, ce qui représente un homme sur quatre âgés de 50 à 70 ans.

Une surveillance médicale prise en charge par les CPAM

Dans le cadre de la vie professionnelle, les salariés bénéficient d'un suivi médical assuré par le médecin du travail. Mais lorsqu'ils quittent leur entreprise, ils ne sont plus suivis médicalement.

Ainsi, les personnes retraitées et pré-retraitées, les inactifs et les demandeurs d'emploi du régime général de la Sécurité Sociale peuvent bénéficier, gratuitement, d'une surveillance médicale.

Un bilan spécifique leur permettra de connaître leur état de santé. Si elles sont atteintes d'une pathologie liée à l'amiante, elles pourront avoir droit à une prise en charge médicale précoce et aussi être indemnisées.

Les personnes, résidant dans l'Eure et intéressées par cette surveillance médicale, doivent en faire la demande à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Eure.

Contact : Madame VAN HOE, au 02 32 29 21 30.

Des maladies très tardives

Les maladies causées par l'inhalation des fibres d'amiante surviennent 10 à 50 ans après l'exposition. Heureusement, la plupart des personnes qui ont été exposées ne seront jamais malades.

Les secteurs les plus touchés

Les secteurs les plus concernés ont été la construction, la réparation navale et les activités portuaires, la fabrication de matériaux de friction (garnitures de frein et embrayages) et de textile à base d'amiante.

Comme partout en France, les métiers de l'isolation (flocage et calorifugeage) et de nombreux métiers du bâtiment et des travaux publics ont utilisé de l'amiante sous des formes différentes.

La Normandie, région pilote pour une expérimentation

Compte tenu de son industrialisation ancienne et importante, la région normande est particulièrement touchée par l'amiante. C'est la région de France qui a la plus forte expérience dans la surveillance médicale post professionnelle.

C'est pourquoi elle a été retenue comme région pilote par une expérimentation qui a pour but d'améliorer l'information des personnes concernées pour leur faciliter l'accès à cette surveillance.

Des nouveaux outils diagnostiques sont désormais disponibles notamment le scanner thoracique.

Cette expérimentation devrait impliquer tous les professionnels de santé. Elle permettra de définir de meilleurs protocoles de surveillance et d'en évaluer l'efficacité.

Son objectif est d'en faire bénéficier 3.000 personnes dans les deux régions normandes.